

# AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

## AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-05-996

### RÈGLEMENT ABROGEANT LES RÈGLEMENTS NUMÉRO 2022-02-954 ET 2022-07-959

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, CATHERINE PEPIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE WICKHAM, MRC DE DRUMMOND :

**Que** le conseil municipal a adopté le 6 mai 2024, le Règlement portant le numéro 2024-05-996 intitulé « **RÈGLEMENT ABROGEANT LES RÈGLEMENTS NUMÉRO 2022-02-954 ET 2022-07-959** ».

**Que** l'objet de ce règlement est d'abroger les règlements 2022-02-954 et 2022-07-959 puisque le projet d'aménagement d'une aire de repos et d'activités dans le Parc des Générations n'aura pas lieu et que la construction du Centre de la petite enfance (C.P.E.) n'est plus assumée par la Municipalité.

**Qu'une** copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

**Que** ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

**DONNÉ A WICKHAM CE QUATORZIÈME JOUR DU MOIS DE MAI 2024.**

Catherine Pepin  
Directrice générale et greffière-trésorière